



FÉDÉRATION DES
**AVEUGLES
DE FRANCE**

LA CITOYENNETÉ,
ÇA NOUS REGARDE !

6 rue Gager-Gabillot - 75015 PARIS
Tél. : 01 44 42 91 91 Fax : 01 44 42 91 92
www.aveuglesdefrance.org

FICHE SOCIALE



DROITS SOCIAUX LIES AU HANDICAP

Montants valables au 25 Mai 2021

Auteurs : Marie-Christine Burquier et Emilie Puivif

Prestations	Montants	Dernières réévaluations
AAH (Allocation aux Adultes Handicapés)	Montant de l'AAH : 903,60€ Majoration pour la vie autonome : 104,77€/mois Complément de ressources : 179,31€/mois	1 ^{er} avril 2021
AEEH (L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé)	AEEH par enfant handicapé Par enfant handicapé (allocation de base) : 132,74€ complément 1^{ère} catégorie : 99,55€ complément 2^{ème} catégorie : 269,62€ complément 3^{ème} catégorie : 381,63€ complément 4^{ème} catégorie : 591,40€ complément 5^{ème} catégorie : 755,83€ complément 6^{ème} catégorie : 1126,41€	1 ^{er} avril 2021



FÉDÉRATION DES
**AVEUGLES
DE FRANCE**

LA CITOYENNETÉ,
ÇA NOUS REGARDE !

6 rue Gager-Gabillot - 75015 PARIS
Tél. : 01 44 42 91 91 Fax : 01 44 42 91 92
www.aveuglesdefrance.org

FICHE SOCIALE



<p>PCH (Prestation de compensation du handicap)</p>	<p>Montant maximal :</p> <p>Aides humaines : en fonction de la durée quotidienne d'aide.</p> <p>Forfait cécité : 683,80 €</p> <p>Aides techniques : 3 960€ pour toute période de 3 ans.</p> <p>Aides à l'aménagement du logement : 100 % pour la tranche des travaux se situant entre 0 et 1500 € et 50 %, dans la limite de 10 000 €, au-delà.</p> <p>Aides à l'aménagement du véhicule et des surcoûts transports : 5 000€ ou 12 000 € pour toute période de 5 ans.</p> <p>Aides exceptionnelles : 75 % dans la limite de 1800€ (pour toute période de 3 ans), ou charges spécifiques : 75 % dans la limite de 100€/mois (pour toute période de 10 ans).</p> <p>Aides animalières : 100% des frais pour une prise en charge à taux plein dans la limite de 3 000€ pour toute période de 5 ans.</p>	<p>1^{er} avril 2021</p>
<p>ACTP (Allocation compensatrice pour tierce personne)</p>	<p>Son montant varie de 450,57 à 901,00 € (forfait cécité)</p>	<p>1^{er} avril 2021</p> <p>Seules les personnes l'ayant obtenu avant 2006 continuent à en bénéficier</p>



FÉDÉRATION DES
**AVEUGLES
DE FRANCE**

LA CITOYENNETÉ,
ÇA NOUS REGARDE !

6 rue Gager-Gabillot - 75015 PARIS
Tél. : 01 44 42 91 91 Fax : 01 44 42 91 92
www.aveuglesdefrance.org

FICHE SOCIALE



Agir pour la promotion et l'insertion de la personne
déficitaire visuelle en Algérie.

Pension d'invalidité	Pension de 1ère catégorie : 30 % du salaire de base Minimum : 293,97 €/mois Maximum : 1028,40 €/mois Pension de 2ème catégorie : 50 % du salaire de base Minimum : 293,97 €/mois Maximum : 1 714,00 €/mois Pension de 3ème catégorie : 50 % du salaire de base majoré de 40 %, soit 1420,38 € Maximum : 2 840,42 €/mois La majoration pour Tierce personne : 1 126,41€/mois	1 ^{er} avril 2021
ASI (Allocation supplémentaire invalidité)	Montant de l'ASI Montant maximum Un seul bénéficiaire : 456, 03€/mois et 5472,36 € /an Deux bénéficiaires : 1312,50 € /mois et 15 750€ /an	1 ^{er} avril 2021
Complémentaire Santé Solidaire	Plafonds de ressources pour bénéficier de la Complémentaire Santé solidaire gratuitement : 1 personne : 9041 € 2 personnes : 13 561 € 3 personnes : 16 273 € 4 personnes : 18 985 € Plafonds de ressources annuels pour bénéficier de la Complémentaire Santé solidaire avec participation financière : 1 personne : 12 205 € 2 personnes : 18 307 €	1 ^{er} avril 2021



FÉDÉRATION DES
**AVEUGLES
DE FRANCE**

LA CITOYENNETÉ,
ÇA NOUS REGARDE !

6 rue Gager-Gabillot - 75015 PARIS
Tél. : 01 44 42 91 91 Fax : 01 44 42 91 92
www.aveuglesdefrance.org

FICHE SOCIALE



3 personnes : **21 969 €**

4 personnes : **25 630 €**

Montants mensuels de la participation financière :

Assuré âgé de 29 ans et moins : **8 euros**

Assuré âgé de 30 à 49 ans : **14 euros**

Assuré âgé de 50 à 59 ans : **21 euros**

Assuré âgé de 60 à 69 ans : **25 euros**

Assuré âgé de 70 ans et plus : **30 euros**

Cf :

- [Allocation d'éducation de l'enfant handicapé \(AEEH\), sur le site service-public.fr](http://service-public.fr)
- [Prestation de compensation du handicap \(PCH\), sur le site service-public.fr](http://service-public.fr)
- [Peut-on encore toucher l'allocation compensatrice pour tierce personne \(ACTP\) ? sur le site service-public.fr](http://service-public.fr)
- [Pension d'invalidité de la Sécurité sociale sur le service-public.fr](http://service-public.fr)
- [Allocation supplémentaire d'invalidité \(Asi\) sur le service-public.fr](http://service-public.fr)
- [Qui peut bénéficier de la Complémentaire santé solidaire et comment ? sur le site ameli.fr](http://ameli.fr)
- [Complémentaire santé solidaire : quel plafond ? sur l'internaute.fr](http://internaute.fr)